

Avis de constitution

SOCIETE « SUZY MOBILITY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8 TRANCHE NON
LOIN DU PONT SORO, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUZY MOBILITY »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le transport urbain et interurbain de personnes (VTC, Taxis) ainsi que le transport de marchandises et la livraison de colis (Last-mile delivery) via une flotte de véhicules à motorisation 100% électrique donc décarbonné.

- L'installation, l'exploitation et la gestion de Hubs énergétiques, incluant des stations de recharge rapide, des dispositifs de stockage d'énergie et la fourniture de services de recharge pour véhicules propres.

- Le développement, l'édition et l'exploitation de solutions logicielles, de plateformes numériques et d'applications mobiles dédiées à la gestion de flotte, à la Géolocalisation et à l'automatisation des flux financiers.

- Toutes prestations de conseil stratégique, d'assistance technique et d'audit en mobilité durable ; l'organisation de sessions de formation professionnelles aux métiers de la conduite, de la maintenance et de la gestion de systèmes électriques.

- L'entretien, la réparation, le diagnostic et le service après-vente spécialisé pour véhicules électriques, batteries haute tension et équipements de recharge.

- L'importation, l'exportation, le négoce et la distribution de véhicules électriques, de pièces de rechange, d'accessoires et de matériels techniques

divers.

- La participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- L'acquisition de machines industrielles et de matières premières au niveau national comme à l'international

Capital 100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8 TRANCHE NON LOIN DU PONT SORO, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) M SERY ANGE ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01319 du 26/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15179/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

